

Tourmente financière CPPEV & CRPE mal en point

Bien que l'Etat ait injecté 605 millions pour les remettre à flot en 2007, les caisses de retraite de la fonction publique connaissent des mois difficiles. Lors de la session parlementaire du 9 octobre écoulé, le chef du DFIS Jean-René Fournier a déclaré «A la **fin août 2008**, la caisse de la fonction publique a enregistré un rendement négatif de 6,4% et celle des enseignants de 5,3%». Les placements du fonds AVS, réputés pour leur prudence en matière de placements, affichaient un mois plus tard soit à **fin septembre 2008**, un recul de 9.2% depuis le 1er janvier selon Marco Netzer, président du fonds. Ce pourcentage s'avère certainement plus élevé aujourd'hui, étant donné l'effondrement des marchés survenu le 1er octobre. Selon les calculs effectués par la NZZ am Sonntag, la perte de valeur s'élèverait ainsi à quelque 2,5 milliards de francs pour les réserves de l'AVS.

La bourse suisse a ouvert **ce vendredi 24 octobre** en baisse de 4,01% à 5'657,40 points, dans le sillage du plongeon des places asiatiques, les valeurs bancaires étant particulièrement affectées. En effet, la bourse de Tokyo a vécu vendredi une séance catastrophique, l'indice Nikkei passant sous la barre des 8000 points et chutant de 9,6% en clôture. Du côté des bourses européennes, l'ouverture s'est faite ce matin en très forte baisse, les marchés étant tétanisés par la dégradation de la conjoncture économique et des perspectives des entreprises. A 09h15, la bourse de Paris perdait 5,57%, celle de Londres 5,44% et Francfort 6,64%. A la même heure, Amsterdam cédait 5,59%, Bruxelles 4,02%, Madrid 5,11%, Milan 5,37%.

Le chef du Département des finances soulignait devant le Parlement que, ni les caisses ni l'Etat du Valais ne sont propriétaires de produits structurés qui connaissent actuellement une déconfiture sur l'ensemble de la planète. Peut-on en être vraiment rassuré pour autant ? La CPPEV et la CRPE avaient perdu près de 10% de leur fortune à la fin de l'été et le SMI s'est davantage déprécié en 6 semaines que durant les 8 premiers mois de l'année. En extrapolant sur des valeurs «sûres» (SMI), on ne peut que demeurer circonspect en observant la baisse convergente **des taux de couverture des 2 caisses de pensions, qui devraient se situer chacune à 58%**. En somme à des "années-lumière du taux "politique" fixé le 12 octobre 2006 dans la loi régissant les institutions étatiques de prévoyance dont l'article 10 stipule : «Compte tenu de la recapitalisation et des autres mesures prévues dans la présente loi, il est fixé, pour les deux caisses, **un objectif de couverture de 80 pour cent au 31 décembre 2009**».

Pour atteindre le niveau «légal» de 80%, il suffira de rajouter quelque... **360 millions !**

[Voir le SMI 2008 : de janvier à octobre.](#)

[Déclaration de J-R Fournier : NF du 10 octobre 2008.](#)

[Voir les taux de couverture des Caisses : courbes des résultats et objectifs de 2006 à 2008.](#)